



## Synthèse

# Plan stratégique 2022-2025

Le plan stratégique de l'Ordre des architectes du Québec s'inscrit dans la continuité des plans précédents tout en s'ancrant résolument dans le contexte socioéconomique actuel. Les changements technologiques, le défi climatique mondial, la croissance de la profession et les rapports sociaux en mutation sont autant de facteurs qui influencent l'Ordre et ses actions.

## Mission

Dans une perspective de protection du public, l'OAQ veille à l'acquisition et au maintien d'un haut niveau de compétence de ses membres en vue de la réalisation d'un environnement bâti de qualité qui soit source de fierté et d'identité collective.

## Vision

L'Ordre encadre et soutient activement les architectes dans l'évolution de la profession en vue d'une protection accrue du public. Par sa crédibilité et son influence, il fait la promotion d'une architecture de qualité, pérenne, optimale en ressources et généreuse en mieux-être, en cohérence avec la nécessaire transition socioécologique.

## Valeurs



Engagement



Proactivité



Efficacité



Intégrité

## Transformer

L'objectif : faire évoluer le positionnement des architectes dans la société et dans l'industrie de la construction pour démontrer l'importance de la qualité architecturale.

### Les moyens

- Promouvoir le rôle et la **contribution de l'architecture** à l'amélioration des conditions de vie
- Participer activement à **l'évolution du cadre réglementaire** de la construction, de la profession et de **l'environnement contractuel** afin de mieux servir le public
- Responsabiliser et outiller l'architecte face à sa position de premier plan au regard de la **transition socioécologique**

## Rayonner

L'objectif : assurer le rayonnement et une visibilité accrue de l'Ordre auprès de ses parties prenantes et du public afin d'affirmer sa position d'influence

### Les moyens

- Accroître la présence de l'Ordre sur la place publique à travers le Québec
- Mettre en valeur **la diversité et l'étendue de la pratique architecturale**, de même que la compétence des architectes comme leviers de protection du public

## Accompagner

L'objectif : accompagner les membres et les assuré-e-s, et veiller à la capacité organisationnelle de l'Ordre, pour lui permettre de remplir sa mission d'intérêt public

### Les moyens

- Bonifier le **soutien à l'architecte** dans sa pratique et son développement professionnel
- Faciliter la **transition générationnelle** au sein de la profession
- Harmoniser et **simplifier les processus et les pratiques** pour améliorer l'expérience du personnel, du public et des membres, dans un souci d'efficacité